

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 7 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Rolande DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Jean-Claude TOURNIER.

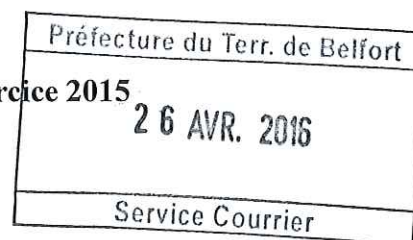
**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 31 mars	Jeudi 31 mars	En exercice	41
		Présents	35
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

**2016-03-13C Budget Général-Affectation des résultats de l'exercice 2015**  
*Rapporteur : Denis BANDELIER*



*Vu le compte administratif 2015 et notamment l'état II-A1,*

*Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 du Budget Général d'un montant de 237 735,14€ (deux cent trente-sept mille sept cent trente-cinq euros et quatorze centimes);*

*Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2015 du Budget Général d'un montant de 523 923,12€ (cinq cent vingt-trois mille neuf cent vingt-trois euros et douze centimes);*

*Vu les restes à réaliser 2015 en dépenses d'investissement d'un montant de 117 415,91€ (cent dix-sept mille quatre cent quinze euros et quatre-vingt-onze centimes); et de 129 641,60€ (cent vingt-neuf mille six cent quarante et un euros et soixante centimes) en recettes.*

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :**

- **D'adopter l'affectation du déficit d'investissement du budget général au compte 001 pour un montant de 965 379,97 € (neuf cent soixante-cinq mille trois cent soixante-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-sept centimes) ;**
- **D'affecter en réserve au compte 1068 du budget général la somme de 953 154,28 € (neuf cent cinquante-trois mille cent cinquante-quatre euros et vingt-huit centimes) ;**
- **De reporter au compte 002 du budget général la somme de 4 203 766,01 € (quatre millions deux cent trois mille sept cent soixante-six euros et un centime).**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 26 AVR. 2016 26 AVR. 2016 Et publication ou notification le**

Le Président,

Le Vice-Président  
**Pierre OSEB**



**Le Président,**



Le Vice-Président  
**Pierre OSEB**

Préfecture du Terr. de Belfort

**26 AVR. 2016**

Service Courrier